

# STATUTS ET REGLEMENS

DE LA

# CONFRERIE

DU

TRÈS-SAINTE ET IMMACULÉ CŒUR

DE MARIE,

ÉTABLIE DANS LE DIOCÈSE DE QUÉBEC,

En 1843;

Contenant diverses prières, des pratiques de piété et un  
abrégé des motifs de confiance en la Sainte Vierge,  
avec les prières de la messe, etc.



Deuxième Edition.

Avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque  
de Québec.



*Jules Méthot Québec*  
QUÉBEC: 1853  
Chez Augustin Côté et Compagnie,

Rue Lamontagne, Haute-Ville.

1849.